



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E115905

VALABLE JUSQU'AU 09/02/2027

ÉDITÉ LE

27/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2014

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 06/01/2025

1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 804728764

Siret : 804 728 764 00023

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 8221784

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10081415004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10081415004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : ISOLATION DU FOREZ

ZA DE CHAMPBAYARD
460 RUE RAYMOND DECHAVANNE
42130 BOEN-SUR-LIGNON

Téléphone : 04 28 72 01 12

Fax :

Portable : 06 33 69 04 94

Site Internet : <http://www.isolationduforez.fr>

E-mail : arthur.l@solairforez.fr

Responsabilité légale :

LUCE ARTHUR PRÉSIDENT / CHAUTARD SANDRINE DIRECTRICE GENERALE /
WILLMANN GREGORY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/03/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	17/03/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/03/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.